



© E. Huet-Alegre

OBSERVATOIRE DE LA DURANCE : Hirondelle de rivage et Guêpier d'Europe

OBJECTIF : Estimer les populations nicheuses de l'Hirondelle de rivage et du Guêpier d'Europe à l'échelle de la Basse Durance.

Organisme porteur :

La SMAVD (avec appui ornithologique de la LPO).

Public cible :

Naturaliste débutant.

Echelle géographique :

Régionale.

Calendrier

Périodicité :

Tous les deux ans.

Saisonnalité :

Mi-avril à fin juillet pour l'Hirondelle de rivage et fin mai et début juillet pour le Guêpier d'Europe.

Contexte et objectifs stratégiques

La Durance constitue la seule grande rivière provençale à régime méditerranéen dont la biostructure a profondément évolué depuis plusieurs décennies suite à de nombreux aménagements hydroélectriques. Elle est fréquentée par plus de 260 espèces d'oiseaux, dont 60 sont classées d'intérêt communautaire, ce qui en fait un site d'importance majeure au sein du réseau Natura 2000.

Depuis 2019, le SMAVD a mis en place un suivi annuel de la reproduction des colonies de Sterne pierregarin. Ce recensement constitue également une occasion privilégiée de surveiller les colonies d'autres espèces protégées, telles

que le Guêpier d'Europe et l'Hirondelle de rivage, dans le cadre d'un suivi participatif.

Ces recensements fournissent des données essentielles pour orienter au mieux les mesures de gestion en faveur de ces espèces qui représentent un enjeu de conservation fort pour la Durance.



© N. Bresciani

Protocole

Sécurité : durant ce protocole, vous serez amenés à vous rendre près de la Durance. Nous rappelons qu'il est interdit d'aller dans le lit de la rivière. Concernant le risque de crue, nous vous invitons à consulter le site : [Carte de vigilance crues nationale : Vigicrues.gouv.fr](#)

> Une carte des différents tronçons à prospecter sur la Durance est établie et mise en ligne sur le site [faune-paca.org](#), dans la section "oiseaux" puis "enquête". Les tronçons encore disponibles apparaissent en bleu, tandis que ceux déjà attribués sont affichés en rouge.

> Une fois les tronçons sélectionnés, envoyez un mail à laura.martin@lpo.fr pour confirmer

votre choix. Vous recevrez alors une carte détaillant l'historique des colonies connues dans le secteur afin de faciliter vos prospections.

> Sur le terrain, la première étape consiste à repérer et localiser chacune des colonies présentes sur le tronçon en le parcourant à pied.

> Chaque colonie fait ensuite l'objet d'un comptage le plus exhaustif possible à l'aide de jumelles et/ou d'une longue-vue, depuis un poste d'observation situé à une trentaine de mètres minimum de la colonie.

> Le nombre total de terriers, le nombre de terriers occupés et les éventuels terriers détruits ou en construction sont notés.

> Pour les colonies de plus de 10 couples, la réalisation d'un schéma de la colonie ou d'une photo est systématiquement recommandé afin d'éviter un double comptage.

> Des paramètres permettant de caractériser le site de nidification sont également relevés : le type de berges (sablonneuse, limoneuse ou argileuse), l'orientation de la paroi, la végétalisation de la paroi, la présence d'eau au pied de la berge, la hauteur à laquelle se situent les nids et les menaces potentielles à proximité.

>Lien du protocole : [Protocole enquête Hirondelle et Guêpier Durance 2023](#)

Modalités d'inscription :

Envoyer un mail à la coordinatrice locale à l'adresse : laura.martin@lpo.fr

Modalités de saisie :

Une fiche de recensement des colonies est à renseigner par les différents observateurs :

>[Fiche recensement Hirondelle et Guêpier Durance 2023](#)

Liens importants

Derniers rapports :

>[LPO PACA SMAVD Avifaune patrimoniale Durance 2023](#).



Fiche élaborée par :

